

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC

SESSION ORDINAIRE  
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER  
TENUE LE 17 JANVIER 2012

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le mardi 17 janvier 2012 à Metis-Beach School à 19 h 00.

Étaient présents la présidente Mme June Smith et les conseillères Mme Rita D. Turriff et Mme Lysanne Desrosiers ainsi que Stéphane Marcheterre, secrétaire.

**RÉSOLUTION # 12-01-01**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 7 h 00.

**RÉSOLUTION # 12-01-02**  
**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme la Conseillère Lysanne Desrosiers et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance:

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2011
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
  - 5.1. Achat d'un cadeau de départ à la retraite à M. Tim Astle;
  - 5.2. Avis de motion afin d'adopter le règlement #12-62 – Exploitants de carrières et sablières;
  - 5.3. Approbation du Conseil concernant les travaux d'Hydro-Québec;
  - 5.4. Achat d'une laveuse à pression à eau chaude;
  - 5.5. Coulage et polissage de béton pour le nouveau plancher de la caserne de pompier de Métis-sur-Mer;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Mardi 7 février 2012, 19 h 00, école Metis Beach.
8. Levée de l'assemblée.

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**RÉSOLUTION # 12-01-03**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2011.**

Il est proposé par Mme la conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 6 décembre 2012, soit approuvé tel que soumis.

**4. COMPTES A PAYER**

**RÉSOLUTION # 12-01-04**  
**COMPTES A PAYER**

Il est proposé par la conseillère Mme Lysanne Desrosiers et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés :

Postes Canada (janvier)	26.21 \$
Metis Beach School (décembre)	25.00 \$

<b>TOTAL</b>	<b>51.21 \$</b>
--------------	-----------------

## **5. VARIA OUVERT**

### **5.1 Achat d'un cadeau de départ à la retraite à M. Tim Astle.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'offrir un ordinateur portable en guise de cadeau de départ à la retraite de M. Tim Astle.

### **5.2 Avis de motion afin d'adopter le règlement #12-62 – Exploitants de carrières et sablières.**

Avis de motion a été donné dans le but d'adopter le règlement #12-62 relatif à la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

### **5.3 Approbation du Conseil concernant les travaux d'Hydro-Québec.**

Une résolution a été passé par la Ville afin d'accepter l'offre d'Hydro-Québec de prolonger la ligne électrique afin de permettre au bâtiment des puits de l'alimentation en eau potable situé sur le 3<sup>e</sup> Rang Est à Métis-sur-Mer d'avoir le service d'électricité et par conséquent de payer, sous présentation de la facture, la contribution de la Ville au prolongement de la ligne électrique au montant de 73 503.00 \$ avant taxes.

### **5.4 Achat d'une laveuse à pression à eau chaude.**

Une résolution a été passée par la Ville de Métis-sur-Mer afin d'acquérir une laveuse à pression à eau chaude 3000 PSI au montant de 7 760.81 \$ taxes incluses de la compagnie Dickner inc. Ce montant sera pris à même le surplus accumulé.

### **5.5 Coulage et polissage de béton pour le nouveau plancher de la caserne de pompier de Métis-sur-Mer.**

Une résolution a été passée par la Ville de Métis-sur-Mer afin de payer la facture provenant de Béton Provincial et la facture provenant des Entreprises Michel Tremblay concernant la réparation du plancher de la caserne de Métis-sur-Mer. Le montant de la facture s'élève à 2676.12 \$ et sera pris à même le surplus accumulé.

## **6. PÉRIODE DE QUESTION**

La période de question ouvre à 19h13 et se termine à 19h15

## **7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION**

La date de la prochaine séance mardi 7 février 2012, à 19h00 à la Metis Beach School

## **8. AJOURNEMENT :**

### **RÉSOLUTION # 12-01-05** **AJOURNEMENT**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Mme Lysanne Desrosiers propose que la séance soit ajournée à 19h15.

Approuvé lors de la session tenue :

---

June Smith, président

Stéphane Marcheterre, secrétaire